

## Compte rendu de la réunion du 6 novembre 2019 avec les maires et conseillers

Dans une ambiance parfois bruyante, mais d'échanges, nous avons rencontré les maires et conseillers de Saint-Etienne aux Clos, Aix et Saint-Fréjoux.

Nous avons remercié les mairies de nous recevoir. Nous avons donné un dossier identique à chaque mairie.

- Nous avons appris que des baux emphytéotiques de 78 ans ont été signés entre les propriétaires et Aalto Power et Eléments.

Aalto Power est la société qui s'occupe du projet éolien sur Aix, Saint Etienne aux Clos et Saint-Fréjoux. Elements sur l'autre projet d'Aix.

**Les projets éoliens sont donc lancés. Les études sont en cours et cela sera au final au Préfet de Corrèze de décider.**

Nous avons fait remarquer que cela s'était fait dans le dos des habitants, sans information, sans concertation. Ce qui aurait dû être fait pour ce genre de projet. Convention d'Aarhus

La **convention d'Aarhus** sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, signée le 25 juin 1998 par trente-neuf États, est un accord international visant la « démocratie environnementale » wikipedia.org

Le maire d'Aix a fait remarquer qu'il a réalisé une consultation pour les 45 propriétaires et riverains concernés. La majorité était d'accord pour le projet. Ils auraient auparavant été visité par Elements.

Pour Mme la maire de Saint-Fréjoux, le projet s'est fait dans la concertation.

- Pour Saint-Etienne aux Clos une partie des éoliennes seraient érigées sur des parcelles appartenant au groupement syndical forestier du Trespeuch dont plusieurs communes sont actionnaires, celle de St Etienne aux Clos étant majoritaire.
- Le permis de construire pour l'élévation du mât de mesure sur Saint-Fréjoux à côté de Chassanaguilloux a été signé par Mme la Maire tout récemment.
- Le mât de mesure sur Aix vers le Marais est déjà en activité.
- Nous avons souhaité savoir comment le démantèlement était précisé dans les baux emphytéotiques signés ? Les mairies n'ont pas pu nous renseigner.

